



Chauffeurs Bénévoles Ouest lausannois

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Présentation

Constituée le 7 décembre 2013, l'association à but non lucratif «Bénévole Mèbre - Sorge (BEMS)» est définie par ses statuts. Son champ d'action couvre le district de l'Ouest lausannois et son siège est à Bussigny.

Le BEMS fonctionne avec des bénévoles uniquement. Il est reconnu et soutenu financièrement aussi bien par les communes du district que par l'Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL).

Son but étant orienté principalement vers le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite habitant le district de l'Ouest lausannois, le BEMS propose :

- des transports à but médical et
- des transports de loisirs.

Sous la responsabilité d'un coordinateur, la centrale téléphonique du BEMS, ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 09h00 à 12h00, reçoit les demandes. Le coordinateur planifie les courses et engage les bénévoles. Dès le 1^{er} janvier 2020, en collaboration avec le Bureau Transport Mobilité Réduite Lausanne (TMRL), la permanence téléphonique sera assumée du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 .

Activités 2019

Transports

Les courses aller/retour sans attente sont comptabilisées comme un unique trajet. Une courte attente avant le retour entraîne la comptabilisation de deux courses. Le tableau ci-dessous montre un accroissement constant des demandes de transport comme du nombre de courses sur l'année 2019 par rapport à l'exercice précédent, même si le nombre de bénéficiaires transportés a légèrement diminué :

Evolution de l'activité entre 2018 et 2019			
	2018	2019	Diff.
Nombre d'appels	4'066	4'760	17.07%
Nombre de courses	7'082	7'224	2.01%
Km parcourus	83'734	83'587	-0.18%
Nombre de bénéficiaires transportés	345	320	-7.25%

Les demandes sont à 95% des transports à but médical et 5% des transports de loisirs. 80% des demandes proviennent de bénéficiaires aiguillés vers nos services par les CMS (centres médico-sociaux) de l'Ouest lausannois. Les autres ont trouvé notre numéro de téléphone par les articles de presse insérés dans les journaux locaux des administrations communales, distribués en tout ménage. Les statistiques des déplacements, par commune et par mois, jointes en annexe, renseigneront plus précisément sur les courses effectuées en 2019.

Administration - coordination

La permanence téléphonique est assurée par quatre téléphonistes expérimentés(es). La coordination est partagée entre plusieurs coordinateurs. Les tâches administratives telles que l'enregistrement des demandes de transports, la facturation, les statistiques, la comptabilité, les réunions etc., sont assurées par le coordinateur-responsable.

Les chauffeurs bénévoles ont intensément mis à profit la possibilité de se rencontrer tous les deux mois, à l'occasion d'une séance proposée autour d'un café-croissant dans un hôtel-restaurant de la région, et ainsi partager leurs expériences.

Un repas avec les conjoints, organisé le 10 octobre 2019 à l'Auberge Communale de St-Sulpice, dans une ambiance de partage convivial et agréable, a été sponsorisé par les dons de nos généreux bénéficiaires que nous remercions encore.

Effectifs

Au 31 décembre 2019, le BEMS comptait 31* bénévoles actifs dont :

1 coordinateur-responsable	4 téléphonistes	28 chauffeurs
2 coordinateurs	1 trésorier	

*Plusieurs bénévoles ont une double activité, chauffeur et coordinateur ou téléphoniste par exemple. 2 personnes se sont engagées comme assistants à l'informatique.

Durant l'année, nous avons engagés 3 bénévoles. Nous déplorons le décès subit d'un chauffeur.

Finances

En 2019, les recettes du BEMS se sont élevées à CHF 47'057.00 et les dépenses à CHF 44'708.40 soit un excédent de recette de CHF 2'348.60. Le montant des recettes correspond au soutien que nous recevons de l'APREMADOL, de plusieurs communes et des dons de bénéficiaires pour un total de CHF 12'390.00. Il intègre également les courses qui sont facturées aux clients (CHF 34'667.- sur la base des kilomètres effectivement parcourus) et dont le montant (CHF 34'260.-) est reversé aux chauffeurs bénévoles au titre de défraiement pour leur frais de véhicule. La différence (CHF 407.-) correspond à des versements arrondis de la part de certains bénéficiaires, à la perte sur créance suite au décès d'un bénéficiaire et aux factures 2019 non payées et portées aux débiteurs.

L'équilibre financier est assuré par le soutien généreux de l'Association pour la prévention et le maintien à domicile et de plusieurs communes de l'Ouest lausannois. L'association a ainsi pu compter en 2019 sur la généreuse participation des communes pour un soutien global de Fr. 4'300.-. Ces dons uniques auront permis de retrouver un capital et une situation financière presque égale au 1.01.2018. Les bénévoles ont ainsi pu continuer leurs activités en faveur de personnes à mobilité réduite de l'Ouest lausannois durant toute l'année 2019. Que chacun ici en soit sincèrement remercié.

Un grand merci va également aux bénéficiaires qui, suite aux vœux que nous leur avons envoyés en fin d'année, nous ont adressé des dons qui, cumulés à fin décembre 2019, se sont élevés à CHF 3'141.-.

Bussigny, le 31 janvier 2019

Le coordinateur-responsable
Jean Baechler

Annexes :

- statistiques 2019. Toutes les statistiques, par commune et par mois sont disponibles sur le site www.bems.ch